

**Mail reçu le 06/10/2022 à 12h09**

**Cher Monsieur,**

Etant à Paris, mais propriétaire au Pyla, je ne peux qu'approuver chaudement l'initiative de réensablement décennal.

Cette action dépasse largement l'intérêt des seuls propriétaires du Pyla car une station balnéaire sans plage ne peut qu'entraîner la ruine des hôtels, commerçants et infrastructures qui vivent du tourisme. C'est donc plus que jamais l'intérêt général qui prime.

Il ne m'appartient pas de préciser les parts respectives des riverains, de la Mairie et de la Région dans la charge des coûts, mais je pense que tout cela avait déjà été organisé lors de la précédente opération décennale.

Veillez croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

.

Jacques-Yves du BRUSLE de ROUVROY

